L'Éclaireur du Gâtinais, 2 mars 2022

Annonce gouvernementale

Une fac de médecine actée à Orléans

Jean Castex, Premier ministre, a annoncé mardi 22 février « un plan très ambitieux destiné à augmenter massivement l'offre de formation universitaire médicale en région Centre-Val de Loire ».

François Bonneau s'exprime devant Jean Castex, qui va lui donner satisfaction. (PHOTO : CONSEIL RÉGIONAL DU CENTRE-VAL DE LOIRE)

À l'initiative de François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire et d'Éric Chevée, président du Ceser (conseil économique et social), une demande d'audience au plus haut niveau était sollicitée en urgence auprès du Premier ministre, écrivions-nous dans notre édition du 2 février. Les nombreux signataires de la lettre, de différentes forces politiques, demandaient notamment de former chaque année 200 médecins supplémentaires en Centre-Val de Loire ; de créer une faculté régionale « bi-site », à Tours et Orléans pour une complémentarité du potentiel universitaire.

Entendus

L'appel a été entendu, dans tous les sens du terme. Mardi 22 février, François Bonneau et une délégation transpartisane ont été reçus par Jean Castex, Premier ministre, Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Marc Fesneau, ministre des Relations avec le Parlement. Et les annonces ont été à la hauteur des attentes.

Le gouvernement, les parlementaires et les élus locaux ont dressé un constat unanime : la région Centre-Val-de-Loire souffre dans la quasi-totalité de ses territoires d'un manque criant de médecins. La densité y est de 350 médecins pour 100.000 habitants soit la plus basse de France. La situation est particulièrement préoccupante en médecine générale, spécialité dans laquelle la densité est de 98 médecins pour 100.000 habitants (contre 124 à l'échelle nationale).

« Les conséquences de cette pénurie, induite par des années de numerus clausus, sont délétères pour l'accès aux soins puisque 500.000 habitants n'ont pas déclaré de médecin traitant. Cela représente 1 habitant sur 5, y compris dans les agglomérations comme celle de Montargis. Sans agir, les perspectives ne seraient guère plus favorables en raison des nombreux départs à la retraite attendus dans les années à venir puisque 35 % des médecins généralistes ont plus de 60 ans.

« Le nombre d'étudiants en médecine fixé à 300 est insuffisant pour répondre aux besoins du système de santé, d'autant que près de 75 % d'entre eux décident ensuite d'exercer dans une autre région », a expliqué Jean Castex.

Le gouvernement a donc décidé de porter le nombre de médecins formés en Centre-Val de Loire de 300 à 500 ; de passer le nombre d'internes à 350 d'ici 2023, puis à 500 ; de faire d'Orléans un pôle de formation hospitalo-universitaire de médecins et de territorialiser la présence des internes sur l'ensemble de la région.

Des actions dès la rentrée

Pour ce mise en œuvre le Premier Ministre a lancé le 25 février une mission de préfiguration qui devra préciser les conditions et les délais de réalisation de ses décisions politiques. Elle a été saisies l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, afin de définir les voies de la reconnaissance d'un deuxième site de formation universitaire médicale en région Centre-Val-de-Loire.

Les conclusions devront être rendues d'ici la fin du mois de mars.

Sans attendre la mise en place d'une capacité de formation sur l'ensemble des cycles d'études médicales, et dans le but de mieux répartir la formation des étudiants sur le territoire régional, la première année de médecine (parcours d'accès spécifique santé) de l'université de Tours pourra être suivie sur le site d'Orléans par visioconférence dès la prochaine rentrée universitaire.

Une autre série de mesures concerne le renforcement immédiat de l'offre de soins dans les territoires de la région avec notamment l'expérimentation d'un accès direct aux masseurs-kinésithérapeutes et orthophonistes, le renforcement des hôpitaux de proximité, l'augmentation du nombre d'infirmiers formés de près de 25 %, ou le doublement du nombre d'infirmiers en pratique avancée (IPA) formés.

François Bonneau avoue sa grande satisfaction : « Il s'agira bien d'un cursus complet. La totalité de la formation se fera à Orléans. C'est une décision politique majeure et une avancée très importante. Jamais, malgré toutes les démarches entreprises, une telle décision n'avait été prise ». Enfin !

STÉPHANE BOUTET

L'annonce du gouvernement vue par…

Jean-Pierre Door

Député de la quatrième circonscription

« Une rencontre a eu lieu entre des élus régionaux et le Premier ministre pour la transformation du CHRO en CHU. Je rappelle que j'avais déposé un amendement sur ce point à l'Assemblée nationale en mars 2019 et que la majorité actuelle avait voté contre. Je soulignais qu'il était logique que chaque chef-lieu de région soit le siège d'un CHU. Or, Orléans était la seule métropole et capitale régionale, DOM compris, à ne pas en avoir. L'amendement disait : "Cette exception orléanaise constitue un frein à l'attractivité médicale et risque d'aggraver la dégradation de la démographie médicale dans le Loiret alors même que les capacités de formation du CHU de Tours sont arrivées à saturation".

Il n'est jamais trop tard pour avoir raison. »

Jean-Pierre Sueur

Sénateur du Loiret et ancien maire d'Orléans

« Ayant participé à la rencontre avec le Premier ministre, Jean Castex, je me suis exprimé pour rappeler que depuis plus de 30 ans, je défends la nécessité que le CHRO acquière une dimension universitaire. Je me réjouis donc que le Premier ministre ait annoncé au cours de cette réunion que le principe de la création d'une faculté de médecine à Orléans était acté. C'est un point évidemment très positif. Il conviendra donc d'être vigilants afin que cette décision soit effectivement mise en œuvre dans les meilleurs délais possibles. Le Premier ministre a aussi annoncé que le nombre d'étudiants en médecine formés passera de 300 à 350, ce qui est un premier pas, qui reste en deçà des 500 formations demandées et qui sont nécessaires pour commencer de rattraper le déficit en médecins dont souffre notre région. »

Marc Gaudet

Président du Conseil départemental du Loiret

« Je ne peux que me féliciter de cette annonce tant attendue dans nos territoires depuis des années. Si tout le monde était bien conscient du manque grandissant de médecins ainsi que du trop faible nombre d'étudiants formés, c'est bien au pied du mur que l'État décide, enfin, de se saisir de cette problématique alors même que notre région est aujourd'hui la dernière de France en termes de démographie médicale.

Cette annonce, que d'aucuns pourraient qualifier de « soudaine », était maintenant se concrétiser dans les faits car la situation devient extrêmement grave dans le Loiret. Il nous faut maintenant des éléments précis et en premier lieu un calendrier. Au-delà de l'annonce, tout reste à faire pour le gouvernement. Obtenir rapidement des résultats est désormais l'unique exigence ! »

Phoca PDF